

**Departement
Université Western**

FR3610G / FR4104G

-1871)

**Progrès, tolérance et index
Hiver 2019**

Cours se donne les lundis de 13:30 à 16:30 au locale UC 1225

Professeur Mario Longtin

Courriel : mlongtin@uwo.ca

Bureau : UC4122

Heures de bureau : Les lundis de 9:00 à 12:00

Prerequisites pour FR3610G: Both French 2605F/G and 2606F/G (or French 2600E).

Prerequisites pour FR4104G: 1.0 French course in literature between French 3500 and French 3799

Description du cours

Je me suis souvent demandé lors de mes études universitaires pourquoi les textes canadiens-français du 19^e siècle au programme de mes cours ne mentionnaient jamais le train, le télégraphe, le téléphone, la photographie alors même que les littératures française, européenne, américaine, embrassaient ces nouvelles avancées technologiques à bras le corps. Récemment, j'ai découvert les écrits des membres et orateurs de l'Institut Canadien de Montréal qui, au 19^e siècle, ont consacré des conférences d'une grande complexité à cette question.

Ce cours est une réponse opérante à l'interrogation de départ. Nous allons nous attarder ensemble à composer l'image d'un auteur urbain au 19^e siècle, plus spécifiquement montréalais, ayant une vie intellectuelle, politique, religieuse et communautaire. Nous allons pousser notre recherche jusqu'à intégrer l'influence des loges maçonniques dans l'établissement de réseaux professionnels au 19^e siècle. Au moyen de documents d'époque, nous nous pencherons sur la lutte à finir qui opposait l'évêque de Montréal, Mgr Ignace Bourget, et l'Institut Canadien de Montréal à propos des livres contenus dans la bibliothèque de l'Institut. La

2. mieux juger des impacts de la conquête anglaise sur l'expression de la production culturelle française en Amérique.
3. apprécier l'importance du progrès et des nouvelles technologies dans l'espace montréalais et « québécois » de l'époque et, par conséquent, être en mesure d'expliquer pourquoi le clergé catholique s'y opposait.
4. construire une image réaliste de la vie à Montréal au XIX^e siècle.
5. répertorier les traces du XIX^e siècle dans notre discours actuel.
6. d'analyser le discours sociale montréalais du XIX^e siècle en parcourant des textes de conférences, des articles de journaux, et les discours d'acteurs important de la période.
7. comprendre la prise de parole dans l'espace publique montréalais au XIX^e siècle

Bibliographie

1^{er} Livre obligatoire à acheter auprès du professeur en classe (20 dollars)

- Lamonde, Yvan, *Gens de parole. Conférences publiques, essais et débats à l'Institut Canadien de Montréal 1845-1861*, Montréal, Boréal, 1990, 176p.

2^e Livre obl

- Dessaulles, Louis-Antoine, *Ecrits*, édition critique par Yvan Lamonde, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1994, « Bibliothèque du Nouveau Monde », 382p.

Livres recommandés mais non-obligatoires

- Dessaulles, Louis-Antoine, « L'Index », *L'Annuaire de l'Institut Canadien de Montréal* (deuxième partie), 1869.

- Dessaulles, Louis-Antoine, *Discours sur la tolérance suivi du mémoire de l'évêque Bourget*, Présentation et notes par Adrien Thério, XYZ éditeur, 2002, « collection documents », 103p.

- *Ignace Bourget écrivain*, textes réunis par Adrien Thério, Montréal, Editions Jumonville, 1975, 195p.

- Lamonde, Yvan, *Louis-Antoine Dessaulles. Un seigneur libéral et anticlérical*, Montréal, Fides, 1994, 369p.

- Pouliot, Léon, *Monseigneur Bourget et son temps*, Tome I : *Les années de préparation (1799-1840)*, Montréal Editions Beauchemin, 1955, 209p. ; Tome II : *L'évêque de Montréal. Première partie : L'organisation du diocèse de Montréal (1840-1846)*, Montréal, Les éditions Bellarmin (2^e édition), 1977, 277p. ; Tome III : *L'évêque de Montréal. Deuxième partie : La marche en avant du diocèse (1846-1876)*, Montréal, Les éditions Bellarmin, 1972, 197p. ; Tome IV

Policy on Accommodation for Medical Illness:

http://www.uwo.ca/univsec/academic_policies/rights_responsibilities.html

Students seeking academic accommodation on medical grounds for any missed tests, exams, participation components and/or assignments worth 10% or more of their final grade must apply to the Academic Counselling office of their home Faculty and provide documentation. Academic accommodation cannot be granted by the instructor or department. Please note that in all courses offered by the Department of French Studies, this same requirement will also apply to assignments worth less than 10% of the final grade. Final examinations must be written at the scheduled time unless formal alternative arrangements for a Special Examination have been approved (by the instructor, the Department and the Home Faculty Dean's Office) based on valid documented grounds.

A downloadable Student Medical Certificate can be found here:

http://www.uwo.ca/univsec/academic_policies/rights_responsibilities.html

Support services

Students who are in emotional/mental distress should refer to Health and Wellness website http://www.health.uwo.ca/mental_health for a complete list of options about how to obtain help.

Statement on Plagiarism, Cheating and other Scholastic Offences

Scholastic offences are taken seriously and students are directed to read the appropriate policy, specifically, the definition of what constitutes a Scholastic Offence in the Academic Handbook available on the Academic Calendar website, here: <http://www.westerncalendar.uwo.ca/2016/pg113.html>

Debarment from writing the final examination

A student is entitled to be examined in courses in which registration is maintained, subject to the following limitations:

- 1) A student may be debarred from writing the final examination for failure to maintain satisfactory academic standing throughout the year.
- 2) Any student who, in the opinion of the instructor, is absent too frequently from class or laboratory periods in any course will be reported to the Dean of the Faculty offering the course (after due warning has been given). On the recommendation of the Department concerned, and with the permission of the Dean of that Faculty, the student will be debarred from taking the regular examination in the course. The Dean of the Faculty offering the course will communicate that decision to the Dean of the Faculty of registration. ("Attendance Regulations for Examinations : http://www.uwo.ca/univsec/academic_policies/examinations.html)

Important Academic Information for Students Taking Courses in the Department of French Studies

http://www.uwo.ca/french/undergraduate/counselling/academic_information/index.html

